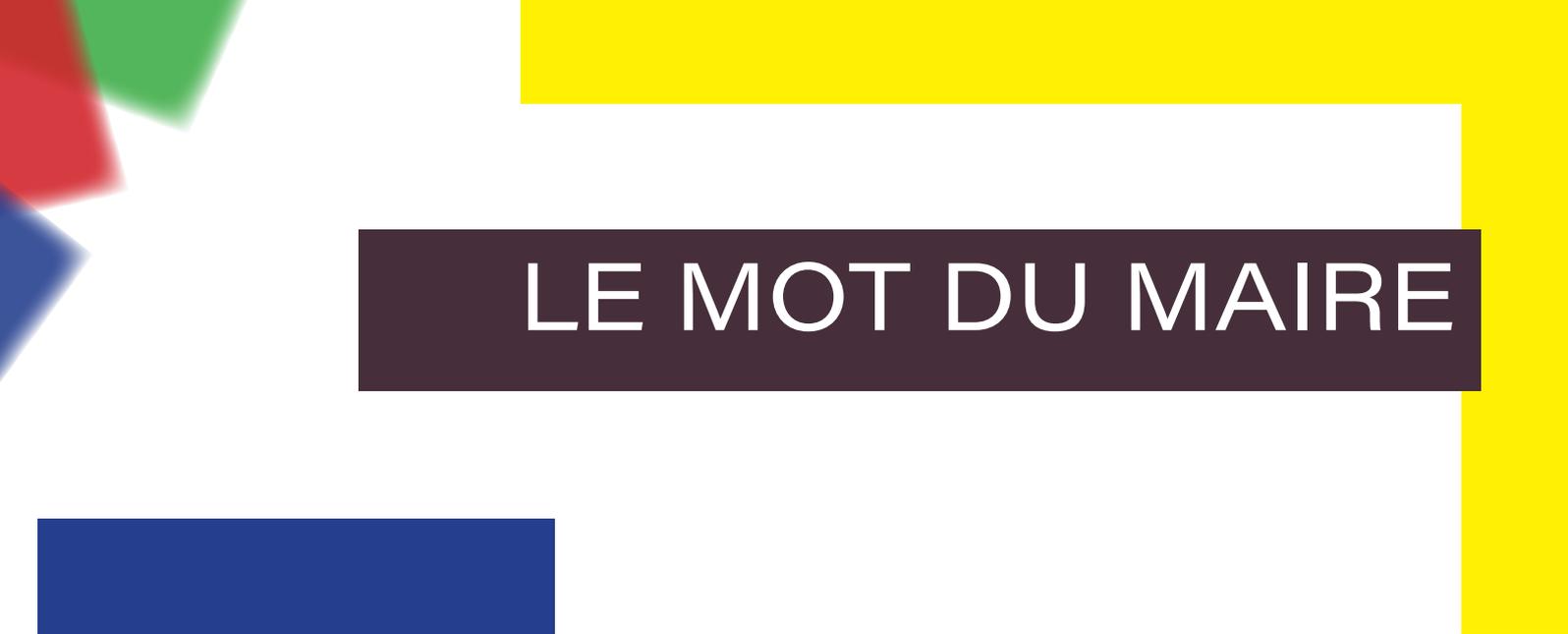


CETON

Bulletin Municipal



JANVIER 2021



LE MOT DU MAIRE



SOMMAIRE

1 Equipe Municipale

Vie Communale

6

19 Vie Associative

Finances

27

28 Infos Pratiques

Calendrier des Evenements

30

32 Numéros d'Urgence

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

On vous souhaite
une bonne et heureuse....

Année 2021

ÉLECTION 2020 ET PRISE DE FONCTIONS DES ÉLUS

Le 15 mars 2020, lors du premier tour des élections municipales, la commune a élu son conseil municipal.

Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, la loi du 23 mars 2020 a décalé la prise de fonction des conseillers municipaux et communautaires élus au premier tour.

Les nouveaux élus municipaux ont donc pris leur fonction à partir du 18 mai 2020 (décret paru le 15 mai 2020 au Journal officiel).

Le conseil se compose de 16 élus de la liste « Ceton, l'avenir ensemble », de 2 élus de la liste « Avec vous pour Ceton » et d'une élue de la liste « Ceton change de ton ».

La 1^{re} réunion du conseil municipal s'est tenue le 23 mars 2020 pour élire le maire, monsieur **Patrick Grégori**, et ses adjoints : **Mme Laurence Leproust ; M. André Besnier, Mme Françoise Nion ; M. Guy Vollet et Mme Sophie Chartrain.**



SANTÉ

VIE COMMUNALE

PÔLE SANTÉ

C'est un projet **multi-sites** (*Bellême, Val-au-Perche, Ceton et Saint Germain de la Coudre*) porté par la **Communauté de Collines du Perche Normand** depuis plusieurs années.

Ce projet arrive à son terme.



Des locaux bien adaptés, lumineux, bien isolés permettront de regrouper tous les professionnels de santé qui sont déjà installés sur la commune :

- Le Docteur George Meuric
- Madame Maud Pichard, podologue/pédicure
- Madame Anne-Laure Lavallière, Kinésithérapeute
- Un cabinet infirmier
- Madame Carole Bourguine-Geai, psychologue (à temps partiel)

Une salle de réunion en plus de leur cabinet respectif leur permettra de se rencontrer plus facilement et ainsi de faire de la prévention. **Leur concertation assurera un meilleur service aux patients.**

COVID 19

Mai 2020, la commune de Ceton demandait de l'aide à ses habitants pour la fabrication de masques en tissu afin de faire face à la pandémie de la COVID-19.

Les 1200 masques confectionnés par des couturiers et couturières bénévoles sont venus compléter les **2000 achetés par la mairie**. La distribution de ces masques s'est faite en fonction des stocks disponibles par des conseillers, des bénévoles de la commune et quelques associations.

Le conseil municipale tenait à remercier chaleureusement tous ces bénévoles qui ont répondu présent alors que nous étions en pleine crise sanitaire.

Depuis le 2ème confinement (28/10/2020), **deux conseillères municipales ont régulièrement rendu visite aux personnes isolées, âgées et handicapées** afin de répondre à leurs besoins et rompre cet isolement.

Avant ce 2ème confinement, le personnel de la mairie les appelait déjà tous les vendredis, mais nous avons voulu **privilégier le contact humain** (tout en respectant les gestes barrières). Pour certains, nous leurs avons distribué des attestations de sortie, nous les avons aidés à les remplir et surtout nous avons pris le temps d'échanger avec eux, un moment de partage qu'ils ont apprécié.



EHPAD SAINTE VENISSE

BIENVENUE A LA NOUVELLE DIRECTION !

L'année 2020 a été une année de changement pour l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Une nouvelle direction s'est mise en place durant l'année 2020, de gauche à droite :

- Monsieur Manuel Leboeuf, cadre de santé
- Madame Marcy Castelain, directrice
- Madame Marie-Ange Pelouas, comptable



CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

L'EHPAD Sainte VENISSE est gérée par le Centre Communal D'action Social (CCAS).

Le Centre Communal d' Action Social est **présidé par le Maire de la Commune**. Son conseil d'administration est constitué à part égales d'élus locaux et de personnes impliquées dans des associations à caractère social.

Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficultés sociales touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emplois et celles en situation de handicap .

Le CCAS se mobilise principalement dans **la lutte contre l'exclusion et le soutien au logement**.

UN DESHERBEUR À VAPEUR

Le désherbage est une activité très chronophage. La lutte contre les mauvaises herbes ne s'arrête jamais. Aujourd'hui, les herbicides et pesticides chimiques sont proscrits dans les lieux publics, car ils sont non respectueux de l'environnement et sont potentiellement dangereux pour l'homme et les animaux.

La commune de Ceton a cherché plusieurs solutions pour éradiquer les mauvaises herbes depuis plusieurs années. Sur le marché, il existe des désherbeurs thermiques à eau chaude ou à cartouche gaz, etc. Finalement, les élus ont fait le choix **d'un désherbeur à la vapeur : 102°C à la sortie du brûleur avec une pression de 6 à 10 bars**. Ce matériel, de fabrication française (marque Auxiclean) se manipule très facilement par une personne, et fonctionne avec une batterie rechargeable. Le personnel a été formé à cette technique et déclaré compétent.



AMENAGEMENT DE L'AIR DE JEUX DE BARENTIN

Pour rendre le cadre de vie plus agréable, un terrain de boules sera aménagé avec des jeux pour enfants.

A proximité, il sera installé un banc et une table de pique-nique sur un terrain arboré d'arbres fruitiers destinés aux locataires de ce lotissement.

Ces travaux d'aménagement seront réalisés par le service technique de la commune.

ATELIERS MUNICIPAUX

Jusqu'à maintenant une partie de la caserne des pompiers servait au rangement du matériel de la commune. Depuis mars 2020, le Centre de Secours s'est vu affecté un Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV). Le local étant trop petit, une solution a dû être trouvée pour laisser place à ce nouveau véhicule.

Le conseil municipal a opté pour l'achat d'un hangar et d'un terrain Impasse de la Carrière.

Cet investissement permettra à terme de regrouper l'ensemble des ateliers municipaux.



AMÉNAGEMENT DU CIMETIERE

En matière d'obsèques les familles ont à cœur de respecter la volonté du défunt. Un nouveau monument vient d'être installé dans le cimetière à côté des cavurnes déjà existantes. Ce columbarium est destiné à recueillir les urnes cinéraires. Cet aménagement est complété par un jardin du souvenir, lieu de dispersion des cendres et de recueillement des familles. Le conseil municipal a fixé les modalités et les prix applicables pour le columbarium (janvier 2020) :

COLUMBARIUM :

- Concession de 30 ans renouvelable pour un montant de 600 €
- Concession 15 ans renouvelable pour un montant de 400 €
- Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 100€

Ces prix comprennent la fourniture de la plaque ,la gravure restant à la charge des familles.

La durée des concessions dans le cimetière est de 30 ans renouvelable:

Les tarifs restent inchangés , à savoir :

- 160 € pour 2 m2 et 80 € pour 1 m2 sépulture enfant.



Réalisation en cours

VIDÉOPROTECTION

Le Conseil municipal respecte son engagement de campagne de mettre en place la vidéoprotection à Ceton

• POURQUOI?

La vidéoprotection est apparue comme le moyen le plus efficace et le plus économique pour lutter contre la recrudescence de délits (casse, tags, cambriolage, etc.) sur plusieurs sites de la commune (aux abords de la mairie, centre bourg, cimetière, etc.). Il n'était jusqu'alors pas possible d'identifier les auteurs responsables.

• DANS QUELS BUTS?

- Dissuader : par une présence visible des caméras à des points sensibles.
- Détecter tout évènement ou comportement anormal,
- Identifier un ou des individus ou véhicule suspect (après coup)

• SOUS QUELLE FORME?

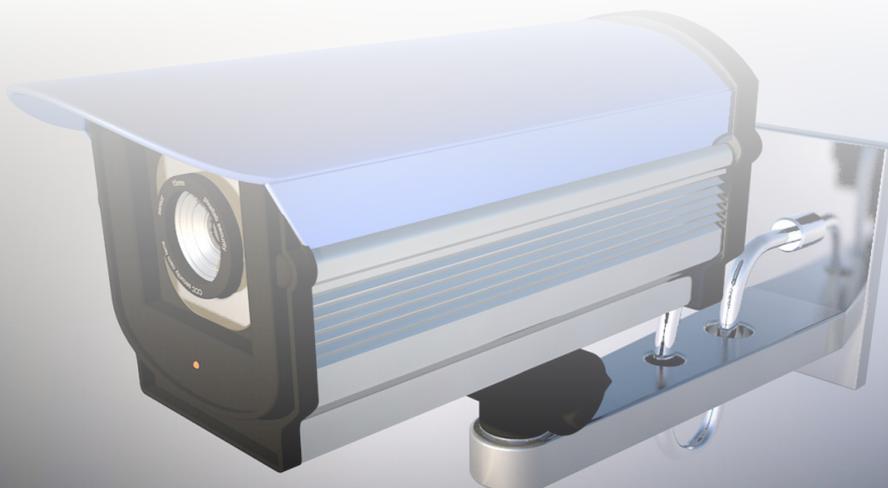
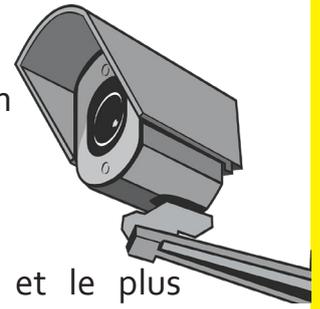
Sur les conseils avisés de la Gendarmerie, Ceton bénéficiera d'une quinzaine de caméras réparties aux points sensibles de la commune

• QUE VONT FILMER LES CAMÉRAS?

Conformément à la loi, ces caméras filmeront uniquement la voie publique. D'aucune façon, elles ne visualiseront l'entrée ou l'intérieur d'habitation

• QUI PEUT VISIONNER LES IMAGES?

Seules les personnes habilitées par autorisation préfectorale, et dans le cadre de leurs fonctions.

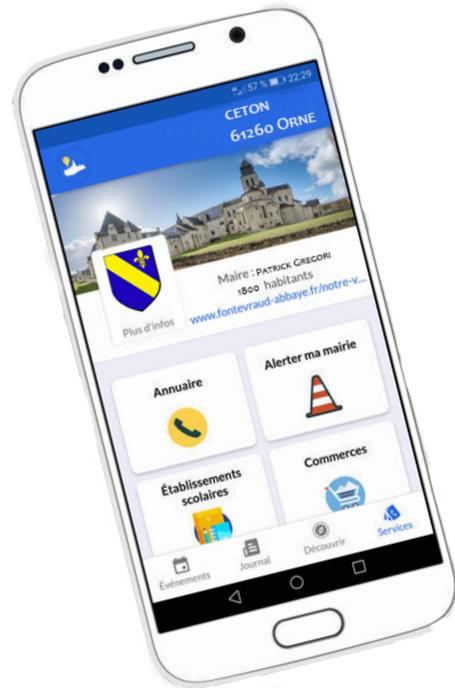


CETON SE DIGITALISE

Afin que la communication circule encore mieux auprès des habitants, l'équipe municipale va mettre en place l'application Intramuros consultable sur téléphones (smartphones).

Intramuros permet 3 fonctionnalités :

- Informer : en diffusant toutes les informations utiles de Ceton (événements, points d'intérêts, annuaires, etc.).
- Alerter : en recevant des notifications sur des urgences (alerte météo, infos sanitaires, etc.) ou sur d'autres informations ponctuelles (école, associations, etc.).
- Participer : chaque usager peut faire remonter de l'information aux personnels de la commune concernés (signalement de problème de voiries par exemple). Le Conseil municipal peut également organiser des sondages



Comment ça marche ?

Dès que l'appli sera fonctionnelle, il vous suffira de la télécharger gratuitement sur Google Play© ou Apple Store©. Vous serez informés de sa disponibilité par des affiches dans la commune et sur le site de la mairie.

Plus d'informations sur <https://appli-intramuros.fr>.

LAVOIRS

La commission "Cadre de vie - Commerces- Environnement -Urbanisme – Patrimoine " a mis en œuvre la restauration des 3 lavoirs cetonais. Les toitures et le bardage des lavoirs seront refaits cet hiver pour embellir notre commune et entretenir notre patrimoine.



UNE ÉQUIPE COMPLÉMENTAIRE AU SERVICE DE LA COMMUNE

SERVICE ADMINISTRATIF

Madame Véronique Brière,
Madame Roselyne Chauvin,
Madame Melanie Mercier,
Madame Virginie Thomas.

ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX, RESTAURANT SCOLAIRE, DES CLASSES DE L'ÉCOLE

Madame Catherine Barbet

SERVICE TECHNIQUE

Monsieur Jean-Noël Barre,
Monsieur Cyril Cisse,
Monsieur Jeremy Fouillet,
Monsieur Nicolas Guillemain,
Monsieur Florent Mazure.

RESTAURANT SCOLAIRE

Madame Évelyne Cisse.

DISTRIBUTEUR À CARBURANT



Courant 2019, le distributeur à carburant a été remis en état pour répondre aux nouvelles normes bancaires et informatiques. La petite station communale apporte un service de proximité aux cetonnois en distribuant du gasoil et de l'essence E 5 (maxi 5 % éthanol).

Un bouton presseur sur la face du pistolet permet un remplissage plus rapide pour les fourgons et petits camions (5 m³ à l'heure au lieu de 3 m³). **Un système de badge** permet une facturation mensuelle avec ventilation de la TVA pour la comptabilité des entreprises.

Renseignements à la mairie sur les différentes formules (1 badge par véhicule ou par entreprise). Les prix des carburants fluctuent évidemment en fonction de la date de livraison suivant le cours du baril.

SERVICES

ÉCOLE DE CETON

En cette rentrée 2020, **113 élèves** sont scolarisés à l'école de Ceton.

Ils sont répartis en 5 classes :

- 24 TPS-PS-MS avec Madame Angéline Bréard,
- 22 MS-GS avec Madame Lucie Gosselin,
- 11 CP avec Monsieur François Gauttier, directeur, déchargé par Madame Laura Bisson,
- 14 CE1 avec Madame Sophie Tristani,
- 20 CE2-CM1 avec Madame Estelle Rocton, remplacée par Madame Noémie Rondeau,
- 22 CM1-CM2 avec Madame Isabelle Coieffey.



Peu de changement dans l'équipe : Monsieur Gauttier assure toujours la direction. Madame Lamy, maître E qui travaille sur 2 écoles renforce l'équipe pédagogique en prenant les élèves en petits groupes.

Suite au confinement du printemps, l'école de Ceton a répondu à l'appel au projet de l'académie de Normandie « **Opération vacances apprenantes** » une des diverses formes de soutien proposée par l'État. Le directeur et sa collègue Lucie Gosselin ont encadré **23 enfants** **durant un séjour d'une semaine à Gouville-sur-Mer** afin de rattraper leur retard scolaire dans un cadre ludique. **Un projet de classe de neige est programmé pour début février 2021** (sous réserve du contexte actuel).

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les temps d'activités périscolaires sont **des moments de découverte, de loisirs et de partage.**

Différents intervenants sportifs ou culturels proposent aux enfants de l'école des activités variées. **Gratuites**, ces activités sont **financées par la Communauté de communes des collines du Perche Normand**. Les TAP ont lieu **deux fois par semaine de 15h30 à 16h30** pour tous les élèves qui le souhaitent. À l'école, la crise sanitaire implique des protocoles stricts à tous les moments de la journée des enfants.

GARDERIE SCOLAIRE

Les enfants sont accueillis de 7 h à 8h50 chaque matin à la maison des Arts et Loisirs rue du Ruisseau. Le soir, la garderie est ouverte de 16h30 à 18h15.

RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants scolarisés à l'école de Ceton peuvent déjeuner au restaurant scolaire à proximité de l'école. Ce service, géré par la commune, est proposé aux familles sans obligation. Environ **80 repas sont servis quotidiennement**.

Les repas sont préparés dans la **cuisine centrale de la maison de retraite Sainte Venisse** située à coté du restaurant. L'approvisionnement des denrées se fait en circuits courts le plus souvent possible et chez les commerçants du village.



Les menus élaborés quatre semaines à l'avance sont soumis à une diététicienne afin de respecter l'équilibre alimentaire, suivant une circulaire de juin 2001. La loi EGALIM oblige les cantines à proposer un menu végétarien une fois par semaine. C'est une mesure expérimentale d'une durée de 2 ans.

À la sortie du confinement de mai 2020, des protocoles très stricts ont été mis en place et nous ont conduits à proposer des repas froids préparés par la boucherie/charcuterie Julien Blot. **Nous lui sommes tous reconnaissants d'avoir accepté de rendre ce service aux parents d'élèves.**

CENTRE DE LOISIR

Le centre de loisirs de Ceton accueille les enfants habitants ou non la commune chaque mercredi hors période scolaire. **Après le repas pris à la cantine de l'école, des animateurs proposent des activités sportives ou ludiques et un goûter.** Les familles peuvent venir chercher leurs enfants entre 17h et 18h30.

Pendant les vacances scolaires, **l'accueil au centre de loisirs est proposé de 7h30 à 18h30.** Une inscription de 3 jours minimum par semaine est demandée.

Le tarif varie entre 8 et 12 € en fonction du quotient familial. Il comprend les activités, les sorties, le repas et le goûter. Chèques vacances acceptés.

Inscriptions à la Communauté De Communes des Collines du Perche Normand au **02 37 49 60 54** ou à cette adresse : enfance@perchenormand.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Comme pour vous tous, 2020 a été une année perturbée à la bibliothèque municipale dû aux conditions sanitaires. Les différents projets ont donc été stoppés.

En espérant de tout cœur, que l'année 2021 soit meilleure pour tous, je remercie sincèrement tous les bénévoles qui m'épaulent toujours activement pour le bon fonctionnement de la bibliothèque de notre village. Je remercie également le maire et les conseillers municipaux qui ont accordé un financement pour l'achat du nouveau logiciel et l'achat de nouveaux livres.



Désormais, vous pouvez consulter, de chez vous, le **catalogue en ligne de la bibliothèque cetonnaise** au lien suivant : <https://ceton-pom.c3rb.org>. Si vous êtes déjà inscrit comme lecteur, vous pouvez directement effectuer les réservations de livres, CD ou DVD.

Les non-adhérents peuvent seulement consulter, mais seront les bienvenus à la bibliothèque pour emprunter des documents. Les bénévoles ont été formé à ce logiciel. Le règlement reste inchangé. Il est possible d'emprunter 3 livres, 1 ou 2 CD pendant trois semaines et 1 DVD pendant une semaine. L'emprunt est proposé à tous, y compris les personnes ne résidant pas à Ceton. **L'inscription est gratuite, n'hésitez pas.**

Des livres de tous genres sont à votre disposition :

- pour les adultes : romans, documentaires, BD et romans à gros caractères.
- pour les adolescents et les enfants : romans, documentaires, BD et albums pour les plus jeunes ainsi que des livres cartonnés.

Prenez soin de vous et bonne année 2021

La responsable : Françoise Manière

A LA RENCONTRE DE NOS COMMERÇANTS...

Qui ne connaît pas Patrick, l'épicier ?



C'est en 2006 que Patrick Buillon est arrivé à Ceton dans l'épicerie Viveco.

Patrick a commencé à travailler comme chaudronnier, puis pompiste, ouvrier dans une entreprise chimique de peinture pour devenir vendeur sur les marchés ou lui est venue l'idée de s'installer.

Après divers recherches de commerces du côté de L'Aigle où il habitait, il a jeté son dévolu sur la commune de Ceton où il trouva une épicerie à son goût.

«J'ai la chance d'avoir un métier très diversifié.»

Ce qui plaît à cet épicier ce sont les tâches multiples que lui offre ce métier (vendeur, magasinier, livreur, acheteur) et bien sûr le contact avec ses clients . **«Depuis 14 ans que j'exerce à Ceton, la relation avec mes clients font de mon métier un bonheur au quotidien.»**

Rendre service est l'une de ses qualités, il n'hésite pas à prendre de son temps pour livrer à domicile les maisons de retraites ainsi que les personnes malades ou âgées. C'est quelqu'un de bienveillant, agréable et toujours prêt à conseiller sa clientèle. Sa satisfaction est d'entendre ses clients lui faire un retour positif sur ce qu'il leurs à vendu, il est fier de l'évolution de son épicerie qui aujourd'hui fait dépôt de pains le lundi et vente de journaux et magazines.

«Mon souhait serait de continuer à servir les Cetonnais et de transmettre mon savoir-faire dans mon épicerie Viveco.»

Rencontre avec Nathalie!

C'est en 1997 que Nathalie Aubégès ouvre son magasin à La Coispillière en pleine campagne cetonnaise. Étonnant parcours que celui de Nathalie qui démarre son activité professionnelle comme monitrice de ski et de voile.



Après une période à la Martinique dans une voilerie puis dans l'audiovisuel à Paris, c'est dans le Perche avec Philippe son mari qu'ils décident de poser leurs valises pour y élever leurs enfants. C'est un véritable coup de foudre. Philippe installe ses bureaux et Nathalie s'oriente dans la recherche de matériaux anciens pour restaurer les lieux. Elle découvre ainsi, les carreaux de ciments, les patines à l'ancienne, les frises en bois... ***Il n'en fallait pas plus pour lancer une activité de décoration, ainsi naît l'Atelier Couleurs !***

Aujourd'hui, le magasin est une référence en matière de décoration dans le Perche. Les visiteurs viennent de loin pour découvrir les nouveautés et tendances du moment. Ils y trouvent du mobilier, du textile, de la vaisselle, de la décoration, tout ce qu'il faut pour embellir une maison. **Le tout dans une ambiance chaleureuse et cocooning.** L'extérieur n'a pas été oublié avec de nombreux accessoires et mobiliers de jardin. Nathalie propose également du conseil en décoration. Ce qui plaît avant tout à Nathalie dans cette activité, c'est le contact avec la personne.

« Il est primordial, confie-t-elle. Au fil des années, des liens se sont noués avec les visiteurs, beaucoup sont devenus des amis ».

Nathalie est fière de voir les enfants de ses clients continuer de fréquenter les lieux, signe d'une offre qui a su s'adapter et évoluer au gré des tendances.

Si nous posons à Nathalie la question de l'avenir et de l'évolution de son activité, elle est déjà en réflexion ! L'épidémie de la COVID et le confinement vont les obliger nécessairement à s'adapter. **Il va falloir vendre en ligne et là c'est un nouveau challenge qui démarre.** Pour cette partie, c'est leur fils Adrien qui prend le relais. Afin de diversifier leur offre, **Nathalie et Philippe ont également ouvert un gîte.** Il est une prolongation naturelle de leur goût en matière de décoration et une nouvelle vitrine de ce qu'on peut trouver au magasin, le tout dans un cadre idyllique. **Si vous ne connaissez pas l'Atelier Couleurs à Ceton, il est grand temps d'aller leur rendre visite, une équipe chaleureuse vous attend !**

ET DE NOS ARTISANS...

« Pourquoi la coiffure ? Un rêve de gamine qui ne m'a jamais lâché. »



« Dès le début de mon apprentissage, mon but était de m'installer à mon compte et surtout dans un petit village. J'ai exercé 6 ans dans le même salon à La Ferté-Bernard et quand j'ai eu l'opportunité de m'installer à Ceton, j'ai sauté sur l'occasion et ce, malgré mon jeune âge. **Je suis arrivée en août 1998 en tant que salariée et en avril 1999 j'apposais l'enseigne : « Anne-Sophie coiffure ».** La concrétisation !!!

J'ai la chance d'avoir un métier en constante évolution, je vais régulièrement en formation afin de répondre, au mieux, aux attentes de mes clients. **Ma plus grande fierté est de les voir sortir de mon salon sourire aux lèvres et bien dans leur tête.** Dans mon métier, on ne connaît pas la routine : coupes, brushings, différentes formes de colorations, services formes, soins, coiffures, etc...

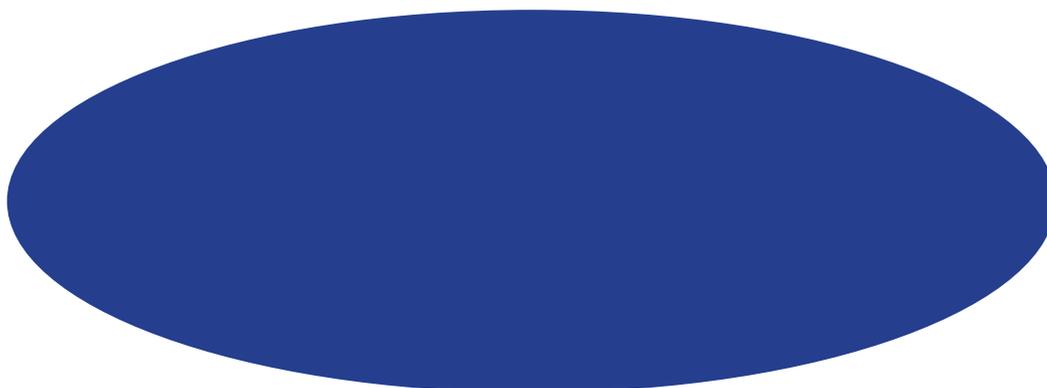
Depuis 22 ans que j'exerce à Ceton, je retiendrai que mes clients sont très fidèles, un grand merci à eux!

Je suis fière d'être Artisan, je vie de ma passion et pour ma passion. Et afin de toujours accueillir au mieux mes clients, j'en suis à la 3ème réfection de mon salon. Mon seul souhait serait de pouvoir finir ma carrière dans mon salon « Anne-Sophie coiffure »

8 rue de l'Église à Ceton (tel : 02 37 29 72 04) pour vous servir au mieux. »

Entretien avec Julien Blot...

Voici maintenant 13 ans que Julien s'est installé dans notre village cetonnois mais c'est bien plutôt qu'il est tombé dans la marmite ! Originaire de Saint Aubin des Coudrais, c'est à l'âge de 14 ans qu'il commence le métier par passion. À la question «pourquoi Ceton ?», la réponse est simple, sa grand-mère y habite et c'est Philippe Vadé qui lui donne l'opportunité de travailler dans sa boucherie en tant qu'apprentis.



Julien enchaîne le CAP et le BEP pour ensuite s'installer et reprendre le fond de commerce de son patron.

Pour Julien, les journées démarrent aux aurores et sont longues. Le temps de préparation est important avant de retrouver son steak ou ses rillettes dans l'assiette. Il faut que le client trouve une belle vitrine remplie de victuailles qui lui mettent l'eau à la bouche : pâté, saucisson, rillettes, boudin noir, et différents plats à emporter qui changent tous les jours. Julien propose aussi à ses clients de mettre les aliments sous vide ce qui leur permet une meilleure conservation et ainsi pouvoir voyager si besoin.

Quand on pose la question à Julien de ce qu'il préfère dans le métier, la réponse fuse : **« Tout ! »**

Il aime le temps de préparation, la vente, le contact avec les clients mais surtout faire plaisir aux gens, «savoir qu'ils vont se régaler» !

Des moments de fierté, Julien en a connu beaucoup lorsque tout jeune il a remporté des nombreux prix lors de concours : médailles d'or en rillettes, médaille d'argent pour le boudin noir...

Julien se rappelle aussi d'avoir été finaliste comme meilleur apprenti de France à Grenoble. Aujourd'hui ce qui continue de le rendre fier, c'est de travailler avec des éleveurs locaux et vendre des produits de qualité.

Bien sûr le métier a évolué, les clients veulent désormais des choses faciles à cuisiner et des plats à emporter, **« c'est une grosse demande aujourd'hui »**. Il faut s'adapter et répondre à la demande.

VIE ASSOCIATIVE

ACPG ET CATM

L'année 2020 a commencé par l'assemblée générale suivie de la galette des rois. Notre déjeuner coq au vin n'a pas eu lieu suite à l'épidémie du COVID-19. Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre n'ont pas eu lieu avec les combattants à cause de la situation sanitaire et des mesures de confinement. **Monsieur le maire a dû déposer seul des fleurs au monument aux Morts.**

Nous remercions les Cetonnais pour leur générosité à l'occasion de la vente de nos calendriers. L'année 2021 débutera par notre assemblée générale et la dégustation de la galette des rois le dimanche 17 janvier. Nous espérons pouvoir organiser le déjeuner coq au vin le 11 avril 2021.

Les anciens combattants et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

La présidente, Simone Barbet.

CLUB DES RETRAITÉS

Notre assemblée générale a eu lieu le 23 janvier 2020. Nous avons eu une bonne participation au déjeuner dansant qui s'est tenu le 1er mars 2020. Malheureusement, l'épidémie du COVID-19 nous a contraint à arrêter toutes activités au sein du club depuis le 16 mars, date du premier confinement. Le bureau a décidé de distribuer des bons d'achat utilisables chez les commerçants de Ceton en compensation du repas de Noël qui n'a pas eu lieu. Notre prochaine assemblée générale est prévue le jeudi 21 janvier 2021 et le déjeuner dansant le 28 février 2021, si toutes les conditions sanitaires nous le permettent bien évidemment. Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, en espérant qu'elle soit meilleure que celle que nous venons de vivre.

La présidente, Simone Barbet.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Dans ces temps difficiles, nous tenons à remercier l'équipe municipale qui nous a aidée à trouver des solutions pour le maintien de notre activité tout en respectant les protocoles sanitaires. Ce geste et leur soutien financier témoignent de la reconnaissance du rôle social des bénévoles du monde associatif de Ceton.

Dès le 15 mars, nous avons dû interrompre nos cours et en mai/juin, nous avons repris en extérieur à effectif réduit. Heureusement, notre animatrice nous a fait passer des cours pour continuer à pratiquer chez nous.

À la rentrée de septembre, nous avons enregistré une baisse d'effectif. Aujourd'hui nous comptons une trentaine de personnes que nous remercions pour leur fidélité. La crise sanitaire a un impact négatif sur notre association, comme sur beaucoup d'autres. Lors de notre assemblée générale du 21 septembre dernier, les membres du bureau ont été réélus dans le respect des gestes barrières donc sans le verre de l'amitié.

Horaires de septembre 2020 à juin 2021

Lundi 19h30 à 20h30 - Renforcement musculaire et étirement

Mardi 16h15 à 17h15 - Renforcement musculaire et étirement

Jeudi 19 h à 20 h - Cardio-Step

Lieu : Maison des arts et des loisirs, rue du ruisseau (à côté école maternelle).

Nos horaires de cours restent inchangés. Il est toujours possible de s'inscrire à deux ou trois cours par semaine.

Vous pourrez assister à deux séances d'essai gratuites. Nous rappelons qu'il est possible de s'inscrire en cours d'année. La cotisation annuelle est alors proratisée.

L'ensemble du bureau vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 et vous invite à nous rejoindre pour partager dans la convivialité ce moment de sport santé chacun à son rythme et selon ses besoins.

Renseignements au 06 77 34 54 02.

La présidente Ginette Martin

L'ESPOIR SPORTIF CETONNAIS

L'Espoir sportif ceton nais redémarre sa nouvelle saison avec un bureau inchangé et avec les mêmes objectifs sportifs : **accroître les effectifs de chacune des équipes engagées et multiplier les sections.** Le nombre de nos licenciés a déjà progressé et nous nous en félicitons.



Lors de cette année complexe, notre club n'a pu enregistrer qu'une seule manifestation contre six habituellement. Ce fait reflète la survie de nos associations.

Bien heureusement, nous remercions la municipalité pour l'encouragement qu'elle nous porte chaque année. Nous remercions également nos différents sponsors. Nous remercions tous nos bénévoles sans qui nous ne pourrions œuvrer.

Nous sommes toujours attentifs aux personnes qui souhaiteraient rejoindre notre club, joueurs, dirigeants, arbitres, etc. N'hésitez pas à nous contacter!

L'ensemble du club vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Le président, Thierry Maheux (06 14 52 33 19)



AMICALE DES PÊCHEURS DE L'ÉTANG DE CETON

Après une année compliquée suite à l'épidémie de COVID 19, nous avons dû annuler toutes nos manifestations prévues tout au long de l'année. Cependant, plusieurs personnes sont venues renforcer l'association : *M. Laurent Gautier, M. Arnaud Rouillon, M. Nicolas Jamois, M. Jean-Luc Brosse*

Différentes manifestations auront lieu l'année prochaine : Lâcher de truites, concours au coup, etc... 700 kg de poissons (gardons, tanches, carpes, brochets, etc,...) ont été lâché en deux fois.

La pêche reste ouverte tout au long de l'année. **Vous avez la possibilité de prendre votre ticket chez les commerçants de Ceton :** Bar la Civette, boulangerie Lesueur, l'épicerie Viveco ou auprès des bénévoles de l'association qui passent autour de l'étang. L'école de pêche sera donc reconduite l'année prochaine. Des places sont encore disponibles. Si vos enfants souhaitent venir, vous pouvez contacter un membre de l'association. L'école de pêche a pour but de faire découvrir la pêche et de respecter la nature.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Eddy MERCIER

LES RENDONNÉES CETONNAISES



Le village de Ceton possède environ **60 km de chemins ruraux balisés**. Partie intégrante de notre patrimoine, ils sont ouverts à tous et entretenus par la commune que nous remercions vivement. **Les membres de l'association participent au balisage régulièrement.** (cartes à votre disposition à la mairie).

Nos sorties accompagnées ont lieu sur Ceton et dans les communes limitrophes le troisième dimanche de chaque mois, de février à novembre. Chaque mois nous procédons à un affichage chez les commerçants, sur le site de la commune ou dans la presse. Chacun peut nous rejoindre tout au long de l'année. En septembre, nous faisons un déplacement à la journée permettant de combiner randonnée et découverte du patrimoine.

Pour poursuivre ces actions, notre association a besoin de l'engagement de nouveaux membres. Si vous avez envie de profiter de ce beau patrimoine et de le partager avec d'autres marcheurs dans une ambiance décontractée, **vous pouvez adhérer à notre association : 10 € /an. Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 29 janvier à 20h30, (sauf aléa COVID) salle de réunion du foyer rural. N'hésitez pas à vous joindre à nous !**

Lors de vos promenades, si vous constatez des chemins envahis par la végétation, des décharges sauvages, des barrières inopinées ou tout autre phénomène empêchant la libre circulation, vous pouvez téléphoner à la Mairie au 02 37 29 77 13, ou contacter la présidente au 02 37 29 73 40. Nous rappelons que nos circuits sont balisés en jaune ; il est vivement recommandé de respecter les propriétés privées.

La présidente : Françoise Nion



Fitness



et Cie

FITNESS & COMPAGNIE

La reprise des activités de notre association s'est faite le mardi 8 septembre avec des adhérents au rendez-vous malgré une année sportive perturbée par le confinement.

Heureusement, nos professeures ont été très réactives en prenant le relais par le biais de la vidéo. Toutes les semaines, chacun.e pouvait suivre son cours de Fitness et/ou de yoga à la maison. Nous remercions vivement Jenny et Isabelle pour leur investissement et leur totale implication qui nous ont permis à tous de garder une activité sportive indispensable.

L'activité yoga enfant s'est arrêtée à la rentrée faute d'un effectif suffisant. En revanche, nous avons fait le choix d'ouvrir un cours de yoga en association avec le Foyer Theillois (salle du Rail). Ce troisième créneau offre un yoga différent, plus doux et moins sollicitant pour le corps.



Fort du succès du Pilâtes, nous avons doublé ce cours afin de permettre à tous d'y participer en toute sécurité sanitaire.

Salle des Arts et Loisirs, rue du Ruiseau, Ceton

MARDI

18h/19h : Pilâtes spécial dos/abdos

19h/20h : Fit' N Sculpt/ Cardio

20h/21h : Pilâtes bien être

MERCREDI

19h/20h30 : Yoga dynamique

VENDREDI

10h45/12h15 : Hatha yoga

Salle du Rail, 15 rue de la Croix, Le Theil sur Huisne

MARDI : 10h/11h30 : Yoga doux

La pratique du sport reste essentielle pour nous maintenir en forme. Un protocole sanitaire est mis en place pour que chacun puisse pratiquer en toute sécurité. Les cours seront assurés par nos professeures, par le biais de vidéo en cas de confinement. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter au : **06 16 60 28 66**.

Le bureau vous souhaite une belle et heureuse année !

Agnès Jandot

Présidente de Fitness et Cie

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme tous les ans, la rentrée de l'APE a eu lieu lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 22 Septembre dernier. Ce fut également l'occasion de reconduire ou d'élire les membres du bureau. Nous espérons tous remporter la bataille contre le COVID-19 afin que vous puissiez venir très nombreux à nos manifestations (*Retrouvez les en fin de pages du bulletin municipal*)



L'APE s'est engagée cette année à co-financer le projet pédagogique de classe transplantée, projet piloté par le directeur de l'école François Gauttier. Les élèves de CE 2, CM 1 et CM 2 se rendront en Savoie à Valloire, en classe de neige du 30 janvier au 6 février 2021. Ce beau projet, que nous souhaitons pérenniser à l'avenir, est une motivation supplémentaire de toute l'équipe pour maintenir le dynamisme de l'association. Depuis cette année, vous avez la possibilité de nous adresser un mail à l'adresse ceton.ape@outlook.fr. Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook. A noter que la prochaine assemblée générale se tiendra le mardi 21 septembre.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année, et continuez de bien vous protéger afin de rester en bonne santé.

Les membres du bureau : Thierry Mahieu, Nicolas Beauclair, Lise Guedou, Sandrine Chaillou, Pauline Chauveau, Marion Herbreteau.

MAISON DES ANGES MALICIEUX (Maison d'Assistantes Maternelles)

À la Maison d'assistantes maternelles (MAM) de Ceton, **Audrey et Valérie accueillent vos petits Anges Malicieux de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi depuis bientôt 5 ans.** Les intervenantes de la bibliothèque viennent toujours une fois par mois pour lire des histoires.



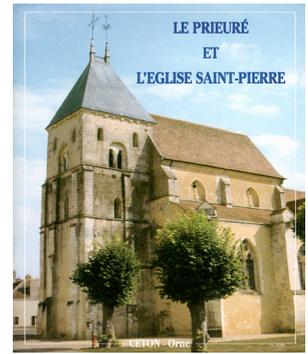
Un prêt d'une dizaine de livres est également organisé. Ils sont échangés régulièrement. Nous faisons de nombreuses activités manuelles selon les thèmes et les saisons, ainsi que des sorties au parc lorsque le temps nous le permet.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2021.

Audrey et Valérie.

CETON PATRIMOINE

La pandémie du COVID-19 et les décisions prises par le gouvernement nous ont conduits à annuler les manifestations prévues tel le traditionnel concert de chorales. Néanmoins nous envisageons, la réimpression — après actualisation — du livret écrit, en son temps, par l'abbé Louis Géhan relatant l'histoire de notre remarquable église Saint-Pierre-ès-liens.



Préface de l'ouvrage par philippe Siguret, inspecteur général des Monuments historiques :



«Située à l'extrême sud du département de l'Orne, aux frontières de l'Eure-et-Loir et de la Sarthe, la commune de Ceton s'affirme dans le paysage culturel percheron à la faveur d'un important patrimoine naturel et bâti. Dans le sillage de la vallée de la Maroisse se dessine le contour verdoyant des collines que vient contraster la silhouette de cinq ou six remarquables manoirs. Ceton est l'une des plus belles communes du Perche. Maisons anciennes et vestiges archéologiques confèrent au bourg son identité historique. Animé de 2 000 âmes, Ceton rivalise avec Bellême pour tenir sa place de troisième ville de l'arrondissement de Mortagne. C'est dans ce contexte que l'abbé Louis Géhan décida d'écrire l'histoire de l'église et de son prieuré, en renouvelant les connaissances. Qu'il en soit vivement remercié. Ce document permet désormais à chacun de mieux comprendre et apprécier son cadre de vie et de toujours l'aimer davantage. Philippe Siguret, inspecteur général des Monuments historiques.»

En attendant le plaisir de pouvoir nous retrouver et reprendre nos activités, prenez soin de vous! Avec une pensée particulière pour les personnes en difficulté.

Jean-Marc Cazelles, président .

LE JUMELAGE

En raison de la crise sanitaire que nous traversons en ce moment, les membres du Comité de jumelage n'ont pas pu se rendre en mai dernier à Neckarwestheim. La soirée choucroute du 7 novembre a été annulée.

Nous espérons que cette nouvelle année sera meilleure et espérons pouvoir partir en mai prochain en Allemagne pour l'Ascension. Mais je n'y crois guère.

Nous vous attendons tous à notre traditionnelle soirée choucroute du 6 novembre 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches. En attendant de vous revoir, je vous souhaite une bonne année 2021.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CETON

Les Sapeurs-pompiers de Ceton vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Qu'elle vous apporte joie et santé malgré toutes les circonstances que nous avons traversées.

En ce qui concerne l'année 2020, nous avons pu assurer quelques manifestations en début d'année mais le Téléthon et notre soirée Sainte Barbe n'ont pas pu se réaliser. Nous croisons les doigts pour cette nouvelle année.



Nous avons eu quelques mouvements de notre personnel comme le départ du Caporal *Nathalie Lebouc'h* pour raisons professionnelles et celui du Caporal *Jérôme Lucas* pour raisons personnelles après 20 ans de service, Jérôme reste néanmoins trésorier de l'amicale. Quelques nouvelles recrues sont venues renforcer nos rangs : le Caporal-Chef *Laurie Cuper* (mutation), ainsi que les Sapeurs de 2ème classe *Yoann Herisson* et *Bastien Gautier*. Ces derniers sont en cours de formation de Caporal.

L'effectif actuel est de 13 sapeurs-pompiers volontaires dont 4 femmes.

Nous sommes toujours en phase de recrutement et pour toute nouvelle candidature, vous pouvez vous adresser au chef de centre, le sergent Jean-Christophe Gohon (06 33 80 53 55). **En espérant que vous soyez nombreux et motivés.**

Lors de notre Sainte-Barbe qui s'est déroulée en strict minimum de personnels, Le Caporal-chef *Damien Matignon* a été élevé au grade de sergent, le sergent *Julien Brosse* a reçu la médaille des 10 ans et le sapeurs 1ère Classe *Jean-Pierre Coulon* a reçu la médaille des 30 ans. **Toutes nos félicitations à ces nouveaux promus et remerciements à leurs épouses.**

Compte tenu de l'épidémie, un **Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) a été affecté à notre Centre de secours en mars dernier.** Celui-ci y sera affecté définitivement grâce aux efforts de tout le personnel. L'accueil de ce véhicule a entraîné un problème de place dans notre local. La municipalité nous a gentiment octroyé l'ensemble du bâtiment. Nous remercions très amicalement M. le maire et ses conseillers de ce geste qui permet à notre Centre d'évoluer.

- *Retrouvez nos événements sur le calendrier des festivités, en fin de pages du bulletin*

Prenez soins de vous et de vos familles.

Le président de l'Amicale des pompiers

Christian VOLLET

L'ASSOCIATION DE TAROT

Créée depuis le 21 février 1994, notre association a pour vocation de faire connaître et développer le jeu de tarot auprès de toutes les personnes qui le désire quel que soit leur âge. Nous vous invitons à venir nous rejoindre dans la petite salle du foyer rurale de Ceton chaque mardi à 20h30 toute l'année ainsi que les lundis de 14h30 à 18h toutes les 2 semaines à partir du 1 er octobre 2020 au 31 mars 2021.



De nouveaux adhérents sont les bienvenus.

L'assemblée générale est prévue le 26 janvier 2021 avec la galette des rois, suivie du verre de l'amitié. Par ailleurs notre association organise annuellement 2 concours de tarot en donne libre ouvert à tous.

Le prochain concours aura lieu le dimanche 7 mars 2021 à 13h30 dans la grande salle du foyer rural place Germaine de Courson à Ceton.

Un second concours est programmé le dimanche 3 octobre 2021 même salle, même heure.

Renseignement au : 02 37 29 77 27 ou 06 79 34 25 62

Le président : ROLAND FORTIN

FESTI'PERCHE

Depuis quelques années, les membres de notre association s'efforcent de **tisser et de renforcer le lien social dans notre commune etsurleterritoireduPercheenproposantdes activités et des animations en tout genre.**

La fin d'année 2019 était prometteuse avec la soirée spectacle cabaret des Alex à Ceton, la participation au Téléthon des sapeurs-pompiers avec une balade aux flambeaux à la rencontre du Père Noël et une soirée jeux à Ceton en décembre. 2020 a été une année sans précédent.



Dans le cadre de « *Tout feu, tout flamme* », nous avons tout de même pu organiser avant le 1er confinement notre 3e journée bien-être à Préaux-du Perche : mise en beauté, conseil en image, photographie, sophrologie, massage, magnétisme, salon de thé, etc. Une partie des bénéfices sont reversés à une association. Cette année, nous avons choisi l'association « *Des p'tits doudous* » pour aider les enfants hospitalisés à La Ferté-Bernard. Le reste de l'année 2020 n'a pas vu l'aboutissement de nos projets entre report et annulation avec la crise sanitaire. Nous remercions la municipalité pour son soutien qui va nous permettre de rebondir avec différents projets en 2021. Nous espérons sincèrement vous retrouver très rapidement dans des conditions que nous adapterons en fonction des conditions sanitaires.

Nos projets de 2021 :

- Une journée bien-être à Préaux-du-Perche, date à définir.
- 1er mai à Ceton : vide-greniers, inter-associations avec animations.
- Nettoyage à Ceton « Qui nettoie si ce n'est toi ? » au printemps.
- Ateliers sophrologie.
- Une soirée festive à Ceton le 9 octobre.
- A l'étude : stages de théâtre, de danse et d'équitation, Murder Party.

Nous remercions chacun d'entre vous pour votre soutien et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle vous soit pleine de joie et de bonheur. Mais surtout prenez soin de vous et portez-vous bien.

Stéphanie Leveau et Séverine Bourgeois, co-présidentes de Festi'Perche.

FINANCES

FINANCES

INFOS PRATIQUES

Accueil en Mairie

Accueil du public le lundi, mercredi de 9h à 12h ; le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h/14h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h

Tel: 02 37 29 77 13

E-mail: mairie-de-ceton@wanadoo.fr

Lien: www.ceton.fr

Adresse: 38 rue de l'Eglise

Le Maire et ses Adjointes tiennent une permanence le matin sur RDV

Mutuelle du Mans Assurance

Ouvert le vendredi matin de 9h à 12h

Agence Postale Communale

Accueil au public le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 10h/ 14h30 à 16h , le jeudi de 8h30 à 10h /14h30 à 16h30 et

le samedi de 8h30 à 10h

ATTENTION !! Pensez à bien mettre votre nom et prénom sur votre boîte aux lettres .

Agence du Credit Agricole

Ouverte au public le mardi et vendredi de 9h à 12h15; le mercredi de 9h à 12h15 /14h à 18h et

le jeudi de 9h à 12h30/ 15h à 18h et

le samedi de 9h à 13h /14h à 16h15

Assistance sociale

Mme Samantha Eloy assure une permanence le 1er jeudi du mois sur rendez-vous au : 02 33 85 30 20 à la Mairie

La Gendarmerie

Belleme

Du lundi au samedi de 8h à 12h/ 14h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h/ 15h à 18h

Le Theil sur huisne

Lundi et mercredi de 8h à 12h/14h à 18h

Nocé

UNIQUEMENT SUR RDV

En dehors de ces horaires ,une permanence téléphonique est assurée en composant le 17

La Mission Locale

Présente à la Mairie tous les vendredis de 9h à 12h30

Salle de la Maison des Arts et des Loisirs et petite salle du Foyer Rural :

1,25 euro/heure de présence (tarif appliqué aux associations cetonnaises: yoga, gymnastique volontaire, Tarot, comité de jumelage..)

Conseillère Départementale

Mme Bruneau Annick assure une permanence à la Mairie le 1er vendredi du mois à partir de 17h sur rendez-vous au :
06 70 56 15 24

Salles communales et tarifs de location

Foyer rural – tarif cetonnaiss

Grande salle :	tarif 1er jour : 220 €	Moyenne salle :	tarif 1er jour : 130 €	Cuisine/ Laverie:	tarif 1er jour : 90 €
	tarif 2ème jour : 110 €		tarif 2ème jour : 65 €		tarif 2ème jour : 45 €
	vin d'honneur : 110 €		vin d'honneur : 80 €		caution : 200 €
	caution : 250 €		caution : 150 €		

Foyer rural – tarif hors commune :

Grande salle :	tarif 1er jour : 275 €	Moyenne salle :	tarif 1er jour : 150 €	Cuisine/ Laverie:	tarif 1er jour : 90 €
	tarif 2ème jour : 138 €		tarif 2ème jour : 75 €		tarif 2ème jour : 45 €
	vin d'honneur : 135 €		vin d'honneur : 100 €		caution : 200 €
	caution : 250 €		caution : 150 €		



ETATS CIVILS

- 17 **NAISSANCES** (dont 7 ont donné l autorisation à publier dans le bulletin)

Félicitations aux parents et bienvenue à :

12 janvier	Louis Crochard	16 juin	Anaïs Guillet
19 janvier	Théo Clément	02 septembre	Méline Brosse
15 mars	Logan Reinier	08 octobre	Roxane Cabral-Lindo
13 juin	Aélyne Simon	20 novembre	Gabin Fontaine

- 3 **MARIAGES** (dont 2 ont donné leur autorisation à publier dans le bulletin)

Tous nos voeux de bonheur à :

15 février	Sylvain Lecourbe et Cindy Pré
25 juillet	Damien Cherdo et Amélie Gommard



- 51 **DÉCÈS** : Une pensée pour ceux qui nous ont quittés



MANIFESTATION 2021

JANVIER 2021

Vendredi 8
Dimanche 17
Jeudi 21
Vendredi 22
Dimanche 24

Vœux du Maire
Assemblée Générale – Anciens combattants
Assemblée Générale – Club des retraités
Galette - Gymnastique Volontaire
Assemblée Générale Amicale des pêcheurs
Assemblée Générale Randonnées Cetonnaise

FEVRIER 2021

Mercredi 10
Samedi 13
Dimanche 21
Dimanche 28

Assemblée Générale du Jumelage
Soirée Bourguignonne - Amicale des Pompiers
Randonnée Pédestre- Randonnées cetonnaises
Déjeuner dansant – Club des Retraités

MARS 2021

Dimanche 7
Dimanche 21
Week-end 27/28

Concours Tarot – Cetonnaise du jeu de TAROT
Randonnée Pédestre-Randonnées cetonnaises
Week-end truites - APEC

AVRIL 2021

Dimanche 4
Dimanche 11
Dimanche 18

Loto -Espoir Sportif Cetonnais
Déjeuner Dansant – Anciens Combattants
Loto – Amicale des Pompiers
Randonnée pédestre -Randonnées cetonnaises

MAI 2021

Samedi 1
Samedi 8
Dimanche 16
Samedi 22
Dimanche 30

Vide Grenier -Fésti' Perche
Repas Anciens Combattants
Randonnée pédestre-Randonnées cetonnaises
Bourse aux jouets-Association parents d élèves
Concours peche à l Américaine - APEC

JUN 2021

Samedi 19
Samedi 27
Samedi 28

Randonnée Pédestre-Randonnées cetonnaises
Tournoi de pétanque-Espoir sportif cetonnais
Kermesse école – APE
Pique-nique- Gymnastique Volontaire

MANIFESTATION 2021

JUILLET 2021

Dimanche 4
Mardi 13
Dimanche 18

AOUT 2021

Dimanche 28

SEPTEMBRE 2021

Dimanche 12
Dimanche 18
Lundi 20

OCTOBRE 2021

Dimanche 3
Samedi 9
Samedi 16
Dimanche 17

Samedi 24

NOVEMBRE 2021

Samedi 6
Jeudi 11
Samedi 13

Dimanche 21

Dimanche 28

DECEMBRE 2021

Samedi 4
Dimanche 5
Samedi 11
Dimanche 19

Concours individuel peche – APEC
Soirée Jambon Grillé -Feu d'artifice -Mairie
Randonnée Pédestre-Randonnées cetonnaises

Concours de pétange - amicale des
pêcheurs de l'étang de Ceton

Banquet des Anciens -Mairie
Randonnée Pédestre -Randonnées Cetonnaises
Assemblée Générale- APE

Concours Tarot- Cetonnaise du jeu du Tarot
Repas Festi' Perche
Concert – Ceton Patrimoine et Culture
Randonnée Pedestre -Randonnées
Cetonnaises
Loto – Espoir Sportif Cetonnais Football

Soirée Choucroute Comité du Jumelage
Cérémonie au monument aux Morts
Bourses aux jouets -Association des
Parents d'élèves
Randonnées Pédestre -Randonnées
Cetonnaises
Concours de Belotte -Amicale des pecheurs
de l'étang de Ceton

Théléthon
Repas de Noël – Club des retraités
Assemblée Générale – Ceton Patrimoine et Culture
Gouter de Noël – Espoir sportif Cetonnais Football

NUMEROS D'URGENTES A VENIR